

SUPPRESSION DE L'ALLOCATION LOGEMENT POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Une grève annoncée dans le BTP

Environ 200 personnes se sont rassemblées devant la préfecture, hier matin, afin de réclamer le retour de l'allocation logement pour l'accession à la propriété, supprimée fin 2017 par le gouvernement. Une motion a été remise à la préfecture, qui n'a apporté aucune réponse. À la sortie, la CGTR et la CFDT ont annoncé un « mouvement social fort » dans le BTP local sans donner de date.

En règle générale, lorsque des salariés se mettent en grève, c'est pour obtenir quelque chose de leur patron. Dans le BTP, c'était le cas il y a deux ans lorsque le personnel a cessé le travail pendant dix jours afin d'obtenir une augmentation des salaires.

Dans les semaines qui viennent, les salariés du bâtiment seront peut-être de nouveau en grève mais pour dénoncer l'attitude du gouvernement, cette fois. Plus précisément, la suppression dans la loi de Finances pour 2018 de l'allocation logement pour l'accession à la propriété. Celle-ci mettrait en danger 500 entreprises et 2 000 emplois tout en privant 1 400 familles de leur habitation (lire notre édition du 23 février). Et même 4 000 selon la CNL (*Le Quotidien* du 7 février).

« On sera tout nu »

« Je n'ai jamais vu de décision aussi inquiétante, confie Jacky Balme, secrétaire général de la CGTR BTP, qui réunira ses troupes à ce sujet prochainement mais a déjà une idée en tête. Il nous faut partir dans un mouvement social fort. Si nous ne le faisons pas, on sera tout nu. »

Johnny Lagarrigue, son homologue de la CFDT BTP, est sur la même longueur d'onde. « Sur tous les sujets que nous mettons en avant,

nous ne sommes pas écoutés. C'est grave. On se prépare pour une action car c'est par l'action que nous serons écoutés ». Il faudra néanmoins patienter un peu pour en savoir plus.

Hier, environ 200 personnes se sont rassemblées devant la préfecture à l'initiative de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises de bâtiment), de la CGTR et de la CFDT. La CNL (Confédération nationale du logement) était également présente de même que les présidents de la CCIR et de la chambre de métiers.

Quatre députés réunionnais (Ericka Bareigts, Huguette Bello, David Lorion et Nadia Ramasamy) ainsi que le 1^{er} vice-président du Département (Jean-Marie Virapoullé) ont participé au rassemblement puis au dépôt d'une motion au secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture, Loïc Armand. Le texte avait été signé par la FRBTP (Fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics) mais cette dernière n'était pas présente, hier.

Sans surprise, la motion demande de « rétablir pour La Réunion et l'outre-mer le régime de l'APL accession pour faciliter l'accession sur les logements évolutifs sociaux groupés et diffus ». Il est également question de « sanctuariser ces aides de sorte à garantir aux ménages modestes l'accession à la propriété et à l'amélioration de leur habitat. »

Reçue pendant une heure à la préfecture, la délégation n'a obtenu

aucune réponse à ses attentes. « Nous avons eu une écoute et une compréhension du représentant de l'Etat », commente diplomatiquement le président de la Capeb, Cyrille Rickmounie, avant de parler de « catastrophe économique » et de passer le flambeau aux syndicats de salariés: « Je ne peux pas garantir ce qui va se passer après ce rassemblement pacifique. Les représentants des salariés sont très remontés. Nous avons dépassé l'état d'urgence. Nous attendons une réponse rapide. »

« Ministre sourde »

Concrètement, la plate-forme sollicite la prolongation de l'aide jusqu'au 31 décembre 2020 afin de permettre à tous les dossiers bloqués de sortir de terre mais surtout de bâtir un autre modèle, l'Etat ayant visiblement décidé de ne plus financer cette mesure.

« L'idée est de monter un groupe de travail afin d'imaginer une modernisation de cette politique-là, se projette Gilles Waro, directeur de l'une des filiales de Bourbon Bois, l'un des quatre opérateurs positionnés sur ce marché. Cela peut passer par une implication des collectivités locales, par des prêts de la Caisse des dépôts... Tout est imaginable. »

La Région, qui finance les bailleurs sociaux afin de les aider à rénover leur parc en vue de le céder aux locataires, réfléchirait déjà à un nouveau dispositif.

Pour l'heure, rien n'indique que l'Etat va répondre favorablement à la demande exprimée à La Réunion. Selon nos informations, Ber-



Comme la CGTR, la CFDT se prépare pour une « action » dans les semaines qui viennent. (Photos David Chane)

cy aurait proposé une période de deux mois pour solder les dossiers en cours. Beaucoup trop court, à en croire les spécialistes.

Le président de la délégation aux outre-mer de l'Assemblée et député La République en marche, le Guadeloupéen Olivier Serva, très pressé de réagir sur tous les dossiers concernant les Antilles, n'a toujours pas évoqué ce sujet de l'APL accession dans ses communiqués de presse. Et à en croire Huguette Bello, « la ministre des Outre-mer est sourde à ce problème ». C'est à Matignon et à l'Élysée que les arbitrages se gagneront... ou se perdront.

Cédric BOULLAND

COMMANDE PUBLIQUE

L'association SBA veut « mesurer » son impact

Alors que 13 collectivités locales ont signé un SBA afin de favoriser l'accès des TPE-PME locales à leurs marchés, 2018 doit être l'année du bilan.

Le Medef attendait une « évaluation objective » du dispositif avant d'envisager de rejoindre la démarche (lire notre édition du 20 février). L'association SBA (Stratégie du bon achat) lui a répondu hier à travers un communiqué au lendemain de la présentation de sa nouvelle « feuille de route ».

Contacts avec la Bretagne

Cette structure, qui regroupe 14 organisations professionnelles favorables à une meilleure prise en compte des TPE-PME locales dans les appels d'offres lancés par les 13 collectivités ayant signé un SBA, se fixe quatre grandes priorités en 2018, dont l'une vise à « mesurer efficacement l'impact du SBA ».

Une pré-évaluation et une post-évaluation seront menées à partir d'une grille de critères baptisée « triple A », comme les

agences de notation financière. L'association cite d'ores et déjà l'exemple de la Cinor, qui « attribue aujourd'hui plus de 90% de ses marchés aux entreprises du territoire ».

Les autres axes pour cette année: accompagner les donneurs d'ordres dans la mise en conformité de leurs appels d'offres à destination des TPE-PME (simplification, dématérialisation des procédures...), dupliquer les actions expérimentées à La Réunion vers d'autres territoires ultramarins et métropolitain (des contacts ont déjà été noués en Bretagne) et enfin créer le lien entre l'association et le Haut conseil de commande publique.

Après avoir vu certaines de ses préconisations reprises dans la loi Egalité réelle et donc étendues à l'ensemble de l'outre-mer, l'idée est de passer à la vitesse supérieure en 2018. Avec du concret à opposer aux critiques du Medef.

Cédric BOULLAND



Quatre députés et le 1^{er} vice-président du Département ont apporté leur soutien au BTP et aux personnes souhaitant accéder à la propriété, hier.

GROS PLAN 9 000 ALLOCATAIRES, 202 € EN MOYENNE

Versée par la Caisse d'allocations familiales sous conditions de ressources, l'allocation logement pour l'accession (appelée à tort APL alors que cette mesure n'existe pas dans l'île) est perçue par 9 000 allocataires pour un montant mensuel moyen de 202 euros. Certains ménages perçoivent entre 350 et 400 euros, ce qui réduit autour de 70 euros la somme à déboursier chaque mois pour le remboursement de leur crédit. La loi impose un taux maximum d'effort, fixé à 15%. L'allocation logement a deux objectifs: renouveler le parc de logements sociaux et faire de l'insertion par le logement.

50 salariés bientôt au chômage

Quatre opérateurs sont spécialisés dans l'accession à la propriété via les LES (logements évolutifs sociaux) et l'AH (amélioration de l'habitat): Bourbon Bois, le leader avec 45% du marché, la Sica Habitat Réunion, Pact Réunion et Sud Habitat Conseil.

Les commerciaux les plus touchés

Chez Bourbon Bois, qui emploie 76 salariés et a pris la suite des Cases Tomi en 1978, la disparition de l'allocation accession a une première conséquence concrète. « Nous envisageons de mettre 50 personnes en chômage technique à très court terme », annonce Gilles Waro, qui dirige l'une des filiales de la région en charge des LES groupés.

dossiers en cours, explique Gilles Waro. Le 22 décembre, au lendemain du vote de la loi, nous avons fait le forcing et nous avons réussi à faire signer 55 dossiers en amélioration et en LES. Les 445 autres sont donc bloqués.

L'entreprise ne peut compter que sur les projets validés en 2017 pour travailler cette année. « En ouverture de chantiers, nous avons 52 LES et 56 améliorations de l'habitat alors que nous en avons fait respectivement 130 et 110 en 2017.

Notre activité a été plus que divisée par deux et cela nous oblige à fonctionner à effectif réduit cette année. »

À en croire Gilles Waro, les commerciaux et le personnel administratif sont les plus touchés. « Depuis le 1^{er} janvier, nous ne pouvons plus vendre puisque 90% des familles ont besoin de l'allocation logement pour concrétiser leur projet. 50% des ménages vivent avec moins de 1 000 euros à La Réunion ».

Dans les semaines qui viennent, c'est l'usine saint-pierroise de Bourbon Bois qui devrait tourner au ralenti faute de commandes. « D'une dizaine de personnes, elle devrait passer à trois salariés », confie Gilles Waro.

Les dirigeants de Bourbon Bois ont déjà prévu la suite en cas de réponse défavorable du gouverne-



Vite dit, vite lu

■ Caf

Harry-Claude Morel président

La Caisse d'allocations familiales a un nouveau président. Harry-Claude Morel (photo), représentant de la FDSEA, a été élu pour quatre ans à ce poste, hier, « à une très large majorité ». Il succède à Eric Marguerite (FO), qui l'a occupé entre 2006 et 2017. Le reste du bureau du conseil d'administration



président, Medef) et Jean-Luc Smith (CGTR). Le CA de la Caf, composé de 26 membres, a « pour mission